https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3395

Communiqué de presse

Rentrée 2010 dans les collèges de Saône-et-Loire : la mise en pièces de l'école se poursuit.

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -

Publication date: lundi 15 mars 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La FSU votera contre les propositions présentées par l'Inspecteur d'Académie au Comité Technique Paritaire départemental du 15 mars, qui examinera les créations et suppressions de postes dans les collèges de Saône et Loire.

En effet, pour accueillir 157 élèves de plus à la rentrée prochaine, ceux-ci se voient attribuer 2 équivalents temps plein supplémentaires. Après les suppressions de postes qui les ont frappés l'année dernière, cela signifie qu'ils disposeront en réalité de 57 postes de moins qu'à la rentrée 2008 pour accueillir pourtant le même nombre de collégiens : cela se traduira notamment par des classes chargées et des horaires d'enseignement non assurés.

D'autre part, la FSU refuse la disparition de 5 des 7 Centres d'Information et d'Orientation du département suite aux annonces du Conseil Général et de l'Education Nationale. Elle demande au Président du Conseil Général et au Recteur de l'Académie de Dijon de trouver un terrain d'entente pour maintenir ces structures qui permettent aux jeunes de construire leur projet d'avenir en bénéficiant du service gratuit de spécialistes de l'orientation. La FSU se joint à la FCPE pour appeler la population à se rassembler devant chaque CIO le 16 mars à partir de 17 h 30.

Enfin, la FSU dénonce le scandale du recours à des adultes non qualifiés pour assurer l'enseignement :
– utilisation à la rentrée prochaine d'étudiants et de stagiaires sans formation pédagogique comme moyen d'enseignement à temps plein dans le cadre de la réforme des concours (mastérisation)
– recrutement dès maintenant de personnes non qualifiées pour assurer les remplacements alors que le Recteur a supprimé 150 postes de professeurs remplaçants l'année dernière dans l'académie.

Fédération Syndicale Unitaire

Copyright © SNES Dijon